

How to pay your accommodation allocation

YOU HAVE RECEIVED A LINK BY MAIL: CLICK ON IT AND SIGN IN, THEN...

**!/ \ PLEASE NOTE !/ **

You have 48 hours to pay your booking fees. If you don't pay within those 48 hours, it means that you are not interested in the offer, thus you will lose the accommodation.



MesServices.etudiant.gouv.fr

INE:

S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Parcoursup

Aide à la mobilité
Parcoursup

CVEC

Contribution
vie étudiante
et de campus

DEMANDER UNE BOURSE OU UNE AIDE

Aide COVID
perte de
job/stageAide COVID
aux étudiants
ultramarinsDemande de dossier
social étudiant (DSE)Suivi du dossier
social étudiant (DSE)

Simulateur de bourse

Aide à la mobilité
master

TROUVER UN LOGEMENT

En résidence
CrousCampus
Paris-SaclayChez
un particulierBed & Crous
bouger / voyagerVisale
Votre garant

GÉRER SON LOGEMENT



Cité'U

DEMANDES DE LOGEMENT 2020-2021

Vous pouvez désormais déposer votre demande logement pour 2020-2021, jusqu'au 23 Juin -10h (les réponses à ces demandes seront traitées le 30 Juin).

Rappels : En amont de tout dépôt des vœux, vous devrez avoir saisi votre DSE.

Pour les étudiants (notamment internationaux) qui ne remplissent pas les conditions pour déposer un DSE, vous ne pourrez déposer une demande Logement qu'à partir du 9 juillet lors de la phase complémentaire.

CVEC - CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'acquitter de la CVEC pour s'inscrire dans son établissement : l'attestation CVEC sera exigée pour finaliser votre inscription.

La procédure d'acquiescement, par paiement ou en faisant valoir son droit à exonération, pour les inscriptions pour l'année universitaire 2020-2021, est possible depuis le **4 mai 2020**.

Pour rappel, il est conseillé de procéder à l'acquiescement de la CVEC en parallèle de la finalisation de votre inscription dans une formation initiale et après avoir reçu la confirmation d'admission de l'établissement qui délivre cette formation.

Vous n'avez pas à vous acquitter de la CVEC si vous vous inscrivez:

Click here



Suivez-nous [etudiant.gouv.fr](#) [Mon profil](#) [Déconnexion](#)

MesServices.etudiant.gouv.fr

INE:

Cité'U

[Ouvrir la page du site >](#)

[/ Accueil](#) / [/ Deconnexion](#) / [/ FAQ](#) / [/ Liens Utiles](#) / [/ Mentions Légales](#)
[/ Informations sur les données personnelles](#) / [/ Assistance](#) / [/ etudiant.gouv.fr](#)

Site édité par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et les Crous

Click here



Extranet Locataire de votre CROUS

CROUS 33

▼ Plier MESSAGES IMPORTANTS

La dispense de loyer du mois d'avril ne peut être attribuée que par confirmation de l'absence de l'étudiant sur signalement de sa part.

CHOISISSEZ VOTRE FONCTIONNALITÉ



Réservation en cours



Mon logement actuel



Saisie de mon code de
sécurité



Proposition de logement
2019 - 2020



Proposition de logement
2020 - 2021



Contactez-nous



Aide

Click here



Extranet Locataire de votre CROUS

CROUS 33

▼ Plier [MESSAGES IMPORTANTS](#)

La dispense de loyer du mois d'avril ne peut être attribuée que par confirmation de l'absence de l'étudiant sur signalement de sa part.

PROPOSITION DE LOGEMENT 2020 - 2021

▼ Plier [PROPOSITIONS D'ACCUEIL EN ATTENTE](#)

JEAN ANOUILH

📅 Début : 01/09/2020
📅 Fin : 31/08/2021
🏠 Type de logement : T1 BALCON
TARIF 3
📅 Limite de confirmation : 19/06/2020

Actions possibles sur ce logement :

✓ Payer 100,00 €

→ Transférer le paiement

Click here
to pay



► Déplier [CROUS BORDEAUX](#)



Extranet Locataire de votre CROUS

CROUS 33

/ Confirmer

PROPOSITION D'ACCUEIL

JEAN ANOUILH

R⁺capitulatif

📅 Début :	01/09/2020
📅 Fin :	31/08/2021
🏠 Type de logement :	T1 BALCON TARIF 3
📍 Cité :	JEAN ANOUILH
📅 Limite de confirmation :	19/06/2020

✓ Payer 100,00 €

Autres actions disponibles

→ Transférer le paiement

Click here
to pay



Do not trust the indicated dates if you applied for a shorter stay: please refer to the one mentioned in the allocation email.

In any case, please inform the residence of your departure date at least one month before you leave.

Fill in your
bank
details and
then click
here to
confirm
your
payment

Paiement de
100.00 EUR

CROUS-BORDEAUX.FR

Numéro de carte

Date de fin de validité (MM/AA)

Cryptogramme visuel :
3 derniers chiffres au dos de la carte (?)



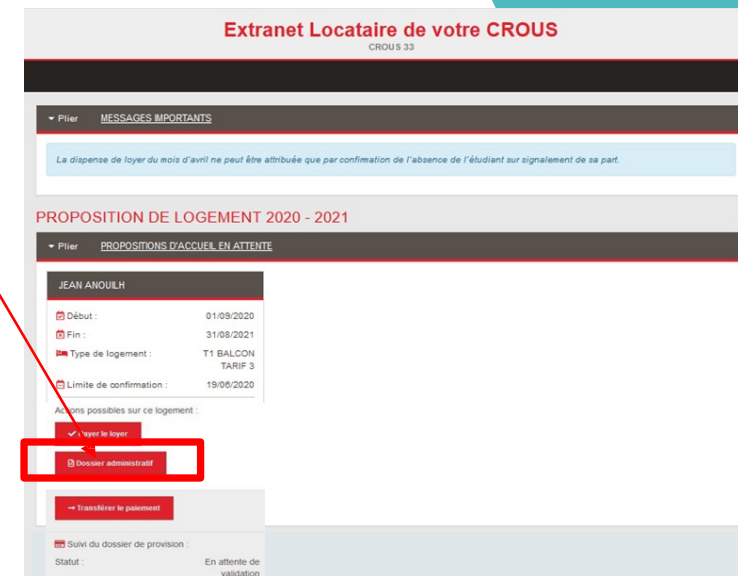
Paybox ©

Infos Sécurité

Commerce : France

AFTER PAYMENT, please make sure you receive a confirmation email and your renting file. If you do not receive it, you can download it in « Réservation en cours ».

If you need help or information after booking to organize your arrival and stay, please take contact with your residency.



PLEASE NOTE

- You can check-in only from Monday to Friday before 6pm if possible. Otherwise check with your residence to arrive on the weekend or later in the evening, or book a temporary accommodation.
- It is very important to inform your residence about:
 - Your visa process
 - Your VISALE process
 - Your arrival date
- In order to check-in, you will need to send to your residence your [rental file](#) (« *Dossier Locatif* »). Only French signed documents are accepted.

